

## Fiche - Matérialiser la règle

Cette fiche est à relier avec la fiche « règle de classe » et « neutralisation des relations ».

### En Bref

Les règles de fonctionnement possèdent des variables : selon la classe, le moment, le lieu ou l'activité. Le contraste entre leur mise en mot souvent unique et cette modularité crée des zones de flou complexes à gérer pour les élèves les plus fragiles sur ce plan. Travailler les règles pour les rendre claires, explicites et affirmatives ne suffit pas si leurs conditions de respect restent mouvantes. Les deux axes d'adaptation sont nécessaires.

#### Exemple de la prise de parole

En classe cette règle est classiquement affichée via une formule fonctionnelle de type : « *Je lève le doigt et j'attends que l'enseignant dise mon nom pour parler* ». Pour autant, la totalité des interactions verbales maître-élève ne s'effectuent pas ainsi. Les exceptions correspondent en général à une prise de parole adaptée au contexte. Le cas classique est l'élève qui chuchote quelque chose à l'enseignant qui se trouve près de lui, et ce dernier qui lui répond sur le même mode. Mais ce que notre élève en difficulté relationnelle perçoit de l'interaction, c'est le hors cadre. Si nous le reprenons sur une prise de parole inadaptée, il percevra uniquement la différence de traitement : « *mais à lui vous dites rien !* ». Il en conclura alors à l'injustice de l'adulte... avec une possible entrée en résistance à la clé.

**Nos élèves en difficulté de comportement sont touchés par ces espaces de non-dit qu'ils interprètent comme des espaces de non-droit.** Outre la « *neutralisation des relations* »<sup>1</sup> comment travailler avec ces élèves ? Partons du postulat qu'ils ne perçoivent pas les variations de l'environnement qui permettent d'adapter la règle au contexte. Il sera donc vain de le leur expliquer. La règle seule compte pour eux. **Reste donc la solution de la rendre lisible dans ses variations, de la matérialiser.**

### Préalable

Le préalable à cette matérialisation est de vérifier si nos règles de fonctionnement générales sont explicites et adaptées<sup>2</sup>. En parallèle il nous faut cibler les zones de flou en essayant de dégager la ou les règles « secondaires » qui s'y s'appliquent de façon implicite.

#### Je reviens sur l'exemple de la règle de prise de parole :

Si la règle explicite est de lever la main pour demander la parole, alors il nous faut nous interroger : est-ce ainsi, systématiquement, que se font les échanges adulte-élèves à chaque instant de classe ? Souvent la réponse est non : lors des temps de travail en groupe, d'installation, de départ vers le rang... nous parlons autrement et nous acceptons des prises de parole hors cadre. A nous de matérialiser les codes régissant ces échanges. Pour ce faire je propose souvent « *soit je lève la main et j'attends que l'enseignant dise mon nom pour parler, soit je chuchote* », c'est-à-dire deux possibilités de prise de parole. Reste ensuite à déterminer les modalités d'application de l'une et l'autre et surtout à rendre lisible ce fonctionnement : par un code couleur ou par une délimitation des espaces, associé à des gestes-clés de rappel de la modalité de parole en vigueur.

<sup>1</sup> Voir fiche de ce titre.

<sup>2</sup> Voir fiche sur la création de règles adaptées.



Cette fiche est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

## Matérialiser la règle

### A l'aide d'un code couleur

#### Etape 1 : attribution d'un code couleur aux usages de la parole

- Nous déterminons les deux ou trois possibilités de prise de parole.
- Nous les mettons en mots de la manière la plus explicite possible.
- Nous attribuons à chaque possibilité une couleur.

##### Exemple :

1. Prise de parole soit en levant la main, soit libre en chuchotant.
2. « *Je lève la main et j'attends que l'adulte dise mon prénom pour parler* » qui sera la règle bleue ; et « *Je chuchote toujours pour parler en classe* » qui sera la règle orange.

#### Etape 2 : alternance d'un mode de parole à un autre et code couleur

⇒ **Lorsque le mode de prise de parole change selon le passage d'un espace à un autre, ou d'un temps à un autre.** Dans ce cas le code couleur va venir matérialiser les lieux ou les moments.

##### Exemples :

1. Balisage couleur d'un espace physique où tel mode de prise de parole est permanent (coin bibliothèque, couloir...).
2. Découpage selon l'activité sur l'emploi du temps de la journée.
3. Balisage par modalité de travail (en groupe / personnel).

⇒ **Lorsque le passage d'une modalité de parole à une autre est déterminé par l'enseignant.** Dans ce cas la couleur devient signal et rappel. L'enseignant place par exemple un signal (disque ou autre) de telle couleur au tableau lorsqu'il indique l'usage de la parole en vigueur. Il l'y laisse accroché tant que cet usage est en cours.

##### Exemple avec une prise de parole en deux possibilités :

1. *Première possibilité* : prendre la parole en la demandant (« *On lève la main et on attend que l'enseignant dise notre nom pour parler* »), à laquelle on attribue le code couleur bleu.
2. *Deuxième possibilité* : « *On chuchote* » à laquelle on attribue le code couleur orange.  
L'enseignant a à sa disposition un disque d'une face bleue et de l'autre orange. Lorsqu'il indique la prise de parole en vigueur, il place en même temps ce disque à un endroit bien visible de la classe et dévolu à cet effet. Après un temps d'usage il lui suffira de présenter l'objet à la classe d'un geste large puis de l'accrocher à la place prévue.  
Ensuite et à chaque fois que de besoin il lui suffit de désigner le disque accroché pour rappeler la règle de prise de parole en vigueur à tel moment. Je conseille souvent de procéder à ce rappel uniquement par geste, expression bienveillante à l'appui. Cela permet, entre autres, de ne pas s'interrompre ; c'est également plus neutre et moins sujet à interprétation pour l'élève fragile (souvenez-vous des « *mais à elle vous lui parlez gentiment* » et autres exclamations du même ordre).



Cette fiche est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

## A l'aide d'une délimitation des espaces

Une fois les deux ou trois modalités de prise de parole déterminées, on travaille cette fois à partir des espaces de la classe. Deux ou trois espaces délimités suffisent.

A l'usage, ce que je trouve le plus simple d'utilisation est de délimiter l'espace où se trouvent les élèves d'une part et un espace de parole publique d'autre part, en général une zone assez large devant le tableau. On marque concrètement ces deux limites en utilisant quelque chose d'assez voyant type gros scotch de travaux orange, que l'on colle sur le sol.

Ensuite le plus facile au niveau gestion est de déterminer la modalité de prise de parole en fonction de la place de l'enseignant dans ces espaces :

- Lorsqu'il se trouve dans l'espace-élève alors on chuchote.
- Lorsqu'il se trouve dans l'espace de parole publique alors on lève la main et on attend d'être interrogé.

Attention, je ne dis nullement que l'enseignant est systématiquement en frontal face à ses élèves. Cependant si vous interrogez vos pratiques il est fort possible que vous constatiez que cet usage de la parole convient à nombre de configurations<sup>3</sup>.

Selon les usages, on peut bien sûr adapter cette création d'espaces.

## A l'aide d'un geste-clé

**Cette matérialisation gagne à être associée aux précédentes.**

Une fois que nous avons déterminé les deux ou trois modalités de parole, ainsi que les mots précis servant à les dire, nous associons un geste à chacune.

A chaque fois que nous indiquons ou rappelons le mode de prise de parole en cours, nous effectuons en même temps ce geste.

### Exemple :

1. A chaque fois que l'enseignant rappelle qu'il convient de lever la main, il lève lui-même la main et effectue un bref claquement de doigts.
2. A chaque fois que l'enseignant rappelle qu'il convient de chuchoter, il chuchote (si possible) et il abaisse sa main à plat (geste de haut en bas).

Après un temps, le geste suffira pour indiquer la consigne. Cette consigne-geste offre de multiples usages : temps de silence de tous durant lequel les seules paroles seront celles des élèves interrogés ou ayant demandé à l'être (sans même la parole de l'enseignant), possibilité de rappeler la consigne d'un geste à un seul élève sans pour autant s'interrompre ou interrompre le groupe, la possibilité de donner cette consigne de loin...

On peut également choisir dans la phrase-consigne un mot-clé sur lequel on placera l'accent tonique. Ainsi, au besoin, le geste-clé pourra être associé ou remplacé par ce mot-clé, pour travailler avec une « *consigne-mot* »<sup>4</sup>.

## De manière générale

Si nécessaire, on peut associer une durée à une modalité de parole, que l'on rendra également repérable et vérifiable (*patafix* que l'on va placer sur l'horloge de la classe par exemple... mais

<sup>3</sup> Cela offre de plus la possibilité de créer des rituels d'organisation, par exemple lorsque l'enseignant donne une consigne, ce qui aide à travailler l'installation de gestes mentaux d'écoute.

<sup>4</sup> Voir fiche « *Adaptation du langage oral* ».



Cette fiche est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

sinon sablier, *time-timer*...). Dans ce cas, bien aider les élèves à anticiper le temps suivant pour éviter l'arrivée dans une zone de non-droit.

Je propose souvent qu'un des modes de prise de parole soit celui d'usage « par défaut » et l'autre celui qui viendra régulièrement modifier le premier. On peut également associer les modes de prise de parole à des moments mais dans ce cas il faut veiller à ce que ceux-ci puissent être repérés dans leur commencement et leur fin par les élèves les plus en difficulté sur ce plan. Ce travail de repérage est d'ailleurs à conseiller en systématique<sup>5</sup>.

La difficulté est ensuite de se contraindre au respect absolu de ce qui a été délimité, à commencer par nous, l'enseignant : nous avons la fonction d'être garant de ce cadre mais aussi celle d'apprenant puisque les élèves vont nous modéliser. Il est plus facile de commencer par des délimitations simples pour éventuellement complexifier ensuite.

## Entraînement

La matérialisation des usages de prise de parole et la délimitation des espaces de parole en classe ne signifient évidemment pas leur respect spontané. Il convient d'entraîner le groupe, à raison d'une dizaine de minutes par demi-journées, tous les jours.

L'enseignant averti ses élèves de cet entraînement. Après une phase assez lente et simple, l'utilisation de jeux permet d'aider les élèves à renforcer leur attention et leur vigilance, et les aide également à s'approprier l'outil (par exemple l'enseignant fait mine d'essayer de piéger les élèves, ou les avertis qu'il va le faire...).

L'entraînement se fait durant des phases d'activité peu coûteuses en énergie et concentration pour les élèves afin de leur permettre de ne pas vivre ces consignes de parole comme une difficulté supplémentaire à gérer. L'apprentissage est bien sur les modalités de prise de parole.

### Exemples :

1. L'enseignant, tout en continuant une explication ou une activité, va modifier le disque d'usage de la parole (de manière très outrée au début, puis plus subrepticement) ; il lève le pouce en signe de félicitation lorsque les élèves modifient leur prise de parole en fonction, toujours sans s'interrompre.

2. L'enseignant passe et repasse au-dessus de la délimitation des espaces de prise de parole, en levant haut le pied au début, comme s'il franchissait un muret invisible, puis plus naturellement ensuite. Il observe, et aide au besoin, les élèves à réguler leurs demandes de prise de parole selon les codes définis, les félicite d'un pouce levé lorsqu'ils adaptent leur prise de parole en fonction des modifications de déplacement.

Il est également possible de dédier un temps horaire défini par jour durant lequel on adopte ces modalités de prise de parole, pour s'entraîner. Puis, progressivement, on en augmente la durée.

Une fois que l'entraînement a permis d'intérioriser les outils, les repères matériels et les usages associés, alors le seul travail reste pour l'enseignant à ne pas oublier cet explicite et continuer de le respecter... les balisages intégrés ont la fâcheuse tendance de redevenir invisibles après un temps !

<sup>5</sup> Voir fiche sur la gestion des inter-temps.

